

INTRODUCTION

Un séisme de magnitude 7.0 a frappé Haiti le 12 janvier 2010, causant la destruction de plus de 300,000 immeubles et le déplacement de 1.5 millions de personnes. Suite à ce séisme destructeur et en tant que chef de file du Cluster Coordination /Gestion des Camps, l'OIM a entrepris la mise en place d'un système unifié et multisectoriel de suivi du déplacement interne, nommée la Matrice de Suivi du Déplacement (DTM en anglais). Mise en œuvre depuis Juillet 2010, la DTM est un outil destiné à suivre les mouvements des Personnes Déplacées Internes (PDI) et à fournir des informations mises à jour sur les conditions de vie dans les camps et sites d'hébergement, ceci afin d'appuyer le Cluster Abri d'Urgence et Coordination et Gestion de Camp (E-Shelter/CCCM), ainsi que les autres acteurs humanitaires et du relèvement. L'OIM met en œuvre la DTM, en partenariat avec le Gouvernement d'Haiti, à travers la Direction de la Protection Civile (DPC).

FAITS SAILLANTS

	14,593 ménages déplacés soit 55,107 PDI , résident toujours dans des sites
	31 sites de déplacés demeurent ouverts
	45% de ces sites se composent principalement de tentes
	55% de ces sites se composent principalement d'abris transitoires (T-Shelters)
	2 ont fermé entre le 1er Juillet 2016 et le 30 Septembre 2016
	2 sites ont fermé grâce aux programmes de subvention au logement
FERMÉS	
SUBVENTION AU LOYER	

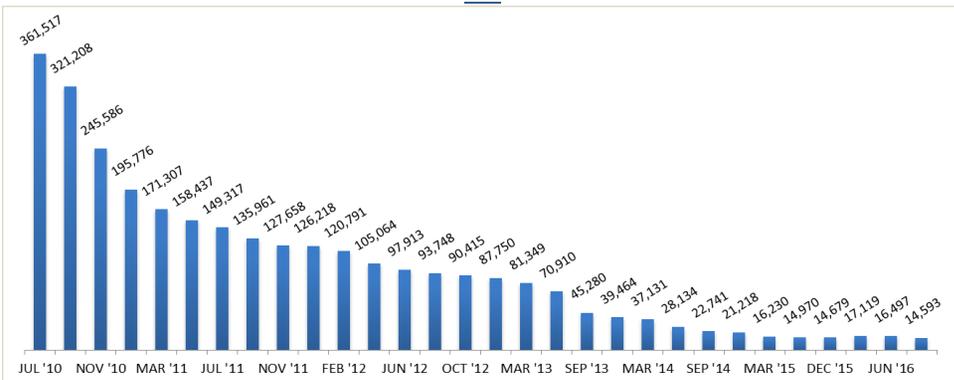
TABLEAU 1: Nombre de sites, ménages et personnes déplacés, par commune en Septembre 2016

Commune	Sites	Ménages	Individus
CARREFOUR	2	753	2,777
CITE SOLEIL	1	449	2,292
CROIX-DES-BOUQUETS	5	2,474	10,806
DELMAS	9	8,249	27,384
GRESSIER	1	139	604
LEOGANE	6	813	3,274
PETION-VILLE	1	546	2,894
PORT-AU-PRINCE	1	500	2,157
TABARRE	5	670	2,919
Total	31	14,593	55,107

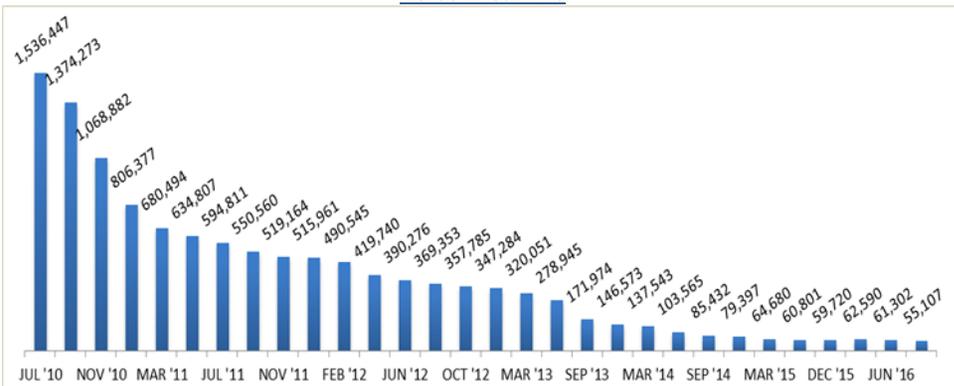
GRAPHIQUE 1: Tendances des diminutions de Juillet 2010 à Septembre 2016 – Sites de PDI



GRAPHIQUE 2: Tendances des diminutions de Juillet 2010 à Septembre 2016 – Ménages PDI



GRAPHIQUE 3: Tendances des diminutions de Juillet 2010 à Septembre 2016 – Personnes PDI

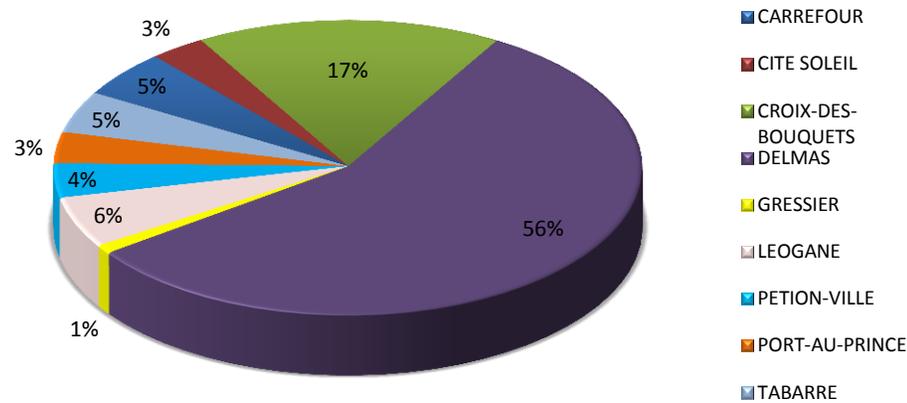


1. POPULATION PDI: MÉNAGES ET INDIVIDUS DÉPLACÉS

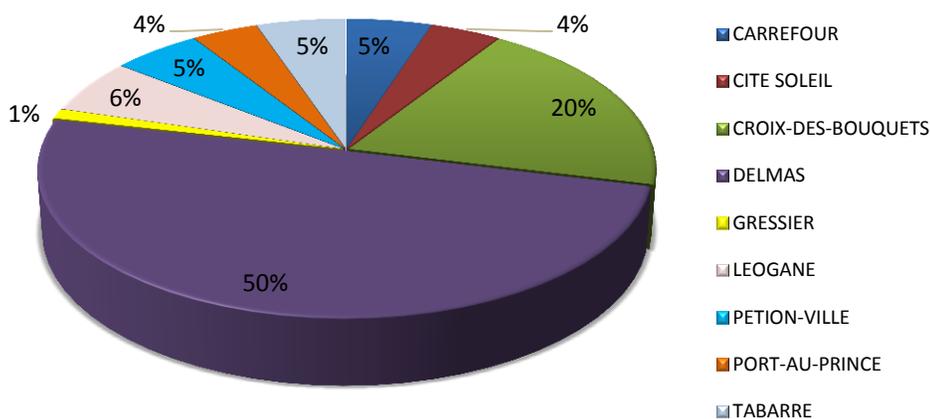
Au 30 Septembre 2016, les trois communes ayant la population déplacée la plus importante sont les suivants :

1. Delmas: 8,249 ménages soit 27,384 personnes
2. Croix-des-Bouquets: 2,474 ménages soit 10,806 personnes
3. Léogane: 813 ménages soit 3,274 personnes

GRAPHIQUE 4: Pourcentage de ménages PDI, par commune au 30 Septembre 2016.



GRAPHIQUE 5: Pourcentage des personnes PDI, par commune au 30 Septembre 2016.



14,593 ménages soit **55,107** personnes résident dans des camps et/ou sites d'hébergement en Haïti.

2. SITES PDI: CAMPS ET SITES D'HÉBERGEMENT

Au 30 septembre 2016, les quatre (4) communes ayant le nombre le plus élevé de sites hébergeant des personnes déplacées sont les suivants:

1. Delmas: 9 IDP sites
2. Léogane: 6 IDP sites
3. Croix-des-Bouquets and Tabarre: avec 5 sites chacun.

GRAPHIQUE 6: Pourcentage des sites PDI ouverts par commune au 30 Septembre 2016.

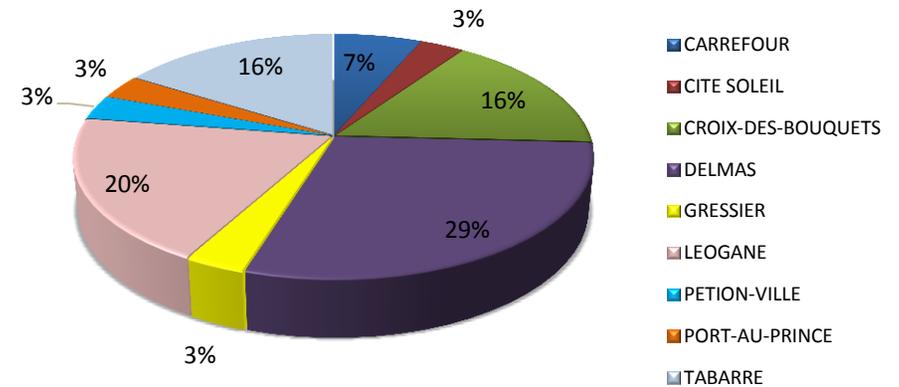


TABLEAU 2: Classification des sites par type d'abris au 30 Septembre 2016

Types d'Abris	Pourcentage	# de sites	# de ménages	# de personnes
T-Shelters sites (60% plus)	55%	17	5,930	25,140
Sites avec majorité de tentes	45%	14	8,663	29,967
Tous Types d'Abris		31	14,593	55,107



14 sites se composent principalement de **tentes**.

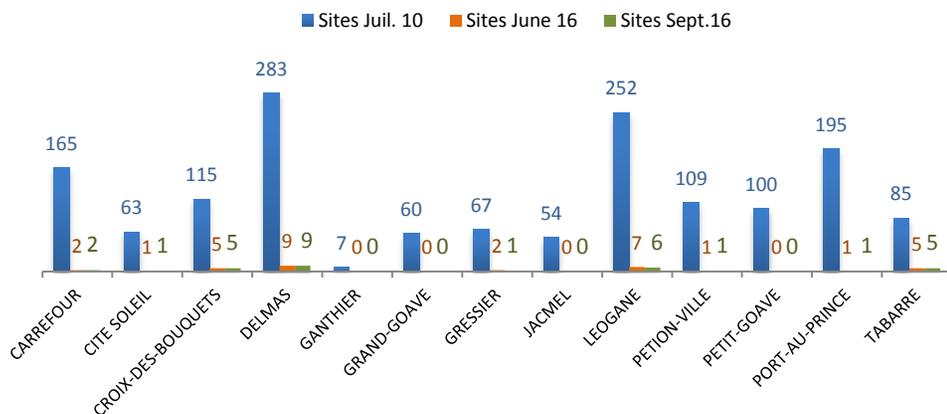


17 sites regroupent 60% et plus de **T-Shelters**

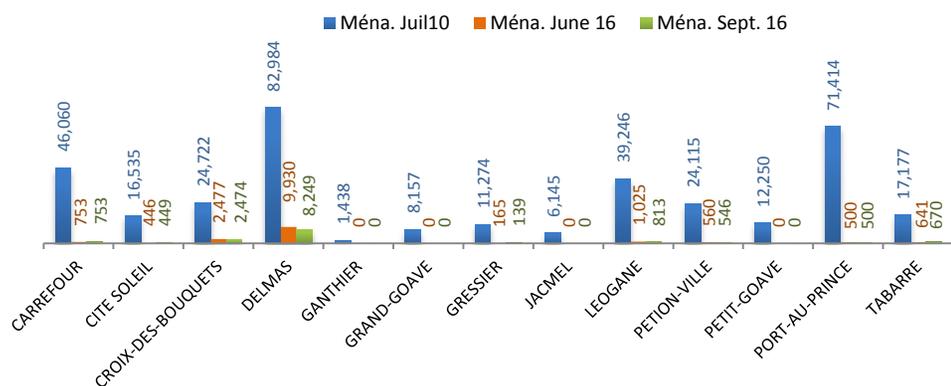
3. DIMINUTION DE LA POPULATION DÉPLACÉE

En comparant les chiffres de cette édition de la DTM au chiffres de la population et des sites de déplacés en 2010, une réduction nette de 346,924 des ménages déplacés identifiés en 2010 (soit 1,481,430 individus) est observée. De plus, nous observons aussi une réduction de 1,524 sites de PDIs comparativement à Juillet 2010, lorsque le déplacement était à son pic en Haiti.

GRAPHIQUE 7: Comparaison des sites PDI par commune en Juillet 2010, Juin et Septembre 2016.



GRAPHIQUE 8: Comparaison des ménages PDI par commune en Juillet 2010, Juin et Septembre 2016.



Depuis Juillet 2010, le nombre de ménages déplacés a **diminué de 96%**.

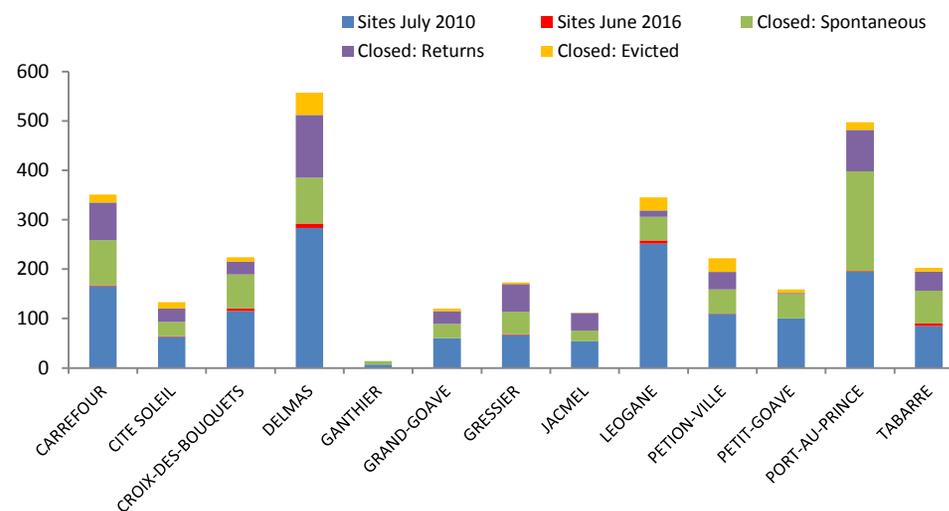
4. FERMETURE DES CAMP ET RETOURS: EVICTIONS, RETOURS SPNTANÉS, RETOURS ASSISTÉS ET RELOCALISATIONS¹

Durant cette période de rapport, 2 c camps ont été fermés. 31 ménages (soit 98 individus) ont été relocalisés grâce à des programmes de retours et subvention au loyer. Aussi, il n'y a pas eu d'expulsions forcées au cours de cette série d'évaluations DTM.

TABLEAU 3: Ménages, Personnes et Statut des sites (ouverts ou fermés) entre Juillet 2010 et Septembre 2016.

Statut des Sites	Nbre. de sites	Nbre de ménages	Nbre. de personnes
Sites Ouverts	31	14,593	55,107
Evictions	176	14,444	60,570
Programme de Retour	547	84,493	284,002
Retour Spontanés	801	251,444	1,143,108
Total	1,555	364,974	1,542,787

GRAPHIQUE 9: Sites PDI par statut (ouverts ou fermés avec raison expliquant la clôture) et par commune



Depuis 2010, **84,493 ménages** ont quitté les camps grâce aux programmes de subvention au logement, permettant la fermeture de **547 sites**.

¹ Cette section présente les informations relatives aux camps fermés grâce aux programmes de subvention au logement. Les informations concernant les camps ciblés par ces programmes n'y sont pas reflétées ; à leur fermeture, ils seront reportés.

5. MÉTHODOLOGIE DTM



La matrice de suivi du déplacement (DTM) est un outil de suivi visant à suivre les mouvements des personnes déplacées internes (PDI) et à fournir des informations mises à jour sur les conditions de vie dans les camps et les sites d'hébergement, ceci afin d'appuyer le Cluster d'Abri d'Urgence et de Coordination et de Gestion de Camp (E-Shelter/CCCM) ainsi que les autres acteurs humanitaires et du relèvement. La DTM est mise en

œuvre par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en collaboration avec le gouvernement d'Haiti, à travers la Direction de la Protection Civile).

Les évaluations sont réalisées sur une base tri-mensuelle sur tous les sites de personnes déplacées identifiés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et les régions méridionales affectées par le séisme du 12 Janvier 2010. La DTM a été utilisée pour suivre la population vivant dans les sites de déplacés depuis Mars 2010 et a été révisée (DTM v2.0) en Octobre 2010 pour répondre à la nature changeante des besoins en informations du fait de l'évolution de la situation du déplacement.



Une équipe de 20 employés réalisent ces évaluations rapides. Suivant le cycle tri-mensuel de la DTM, les évaluations de l'ensemble des sites de déplacés identifiés sont effectuées sur une période de six semaines, incluant toutes les activités : la collecte de données, la vérification, le traitement et l'analyse des données. Les équipes de terrain de la DTM utilisent le formulaire d'information sur le Site/Camp de la DTM v2.0 pour chaque évaluation. Les équipes utilisent différentes méthodes, y compris les entretiens avec les gestionnaires et les comités de sites, l'observation et le comptage physique, de façon à collecter les données pertinentes nécessaires pour remplir le formulaire. La DTM incorpore également les informations partagées par les acteurs menant des activités de retour dans des sites spécifiques.

Dans le cas où le site ne pourrait être visité pour des raisons de sécurité, l'OIM continue d'utiliser l'imagerie aérienne pour évaluer la population du site. L'OIM continue d'utiliser différentes méthodes de collection des données pour garantir que l'information la plus à jour soit disponible, et les équipes de terrain abordent chaque site de déplacés de manière ciblée, ce qui signifie que la méthode de collecte des données peut varier selon la situation du site..



Une fois les données collectées, des consultations sont organisées avec les acteurs ayant une présence régulière sur le terrain, à savoir les équipes d'Opérations de Gestion de Camps de l'OIM (*IOM Camp Management Operations : CMO*), les représentants de la Direction de la Protection Civile (DPC), et les autres acteurs intervenant dans les sites de déplacés. *Google Earth*, l'imagerie aérienne et d'autres technologies disponibles sont également utilisées pour faciliter la validation de diverses données, telles que l'emplacement et la zone des sites.

Il est important de souligner que les estimations de la population déplacée fournies par la DTM sont issues des évaluations au niveau du ménage et se basent sur les informations fournies par les représentants de chaque ménage.

Les données de retour, ou les données sur les personnes déplacées ayant reçu un quelconque soutien pour quitter les camps, sont recueillies dans les bases de données de l'OIM et des partenaires du Cluster. Les programmes de retour comprennent notamment des améliorations/ réparations de domiciles, des rénovations de maisons existantes, la relocalisation vers les zones rurales, et les subventions au loyer (actuellement la forme principale de soutien). L'OIM maintient une base de données qui enregistre les informations sur les familles relocalisées par l'OIM à partir du moment où les déplacés trouvent une maison appropriée qui remplit des critères stricts et acceptés (risques environnementaux, le classement du statut MTPTC, l'accès à l'eau et aux installations sanitaires, etc...) et jusqu'à leur relocalisation effective vers la maison de leur choix. Ces informations incluent également les visites effectuées huit (8) semaines après le déménagement, étape qui constitue la vérification finale avant que la subvention soit entièrement allouée et que le processus soit finalisé.

Pour plus d'informations concernant la méthodologie utilisée pour la DTM, y compris les outils, veuillez nous écrire à l'adresse suivante dtmhaiti@iom.int ou: <http://iomhaitidataportal.info>